

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 155 - printemps 2025

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Madeleine Gurny - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève

Tirage : 8200 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro: Isabel Bejar-Alonso (iba), Claude Golovine (cg), Madeleine Gurny (mg), Roman Juon (rj), Guilhem Kokot (gk), Jean-Charles Lathion (jcl), Nathalie Petel (np), Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv)



Réservez la date du **lundi 19 mai 2025** pour l'**Assemblée générale de l'AHCVV** qui aura lieu au Manège en Ville, à **19h30**.

En deuxième partie, nous vous proposerons une conférence sur un sujet qui nous concerne tous, suivie d'une verrée.

Choitel Optic 2000 - Opticiens depuis 1831.

Monture offerte

Si vous n'avez pas besoin de lunettes, vous en voudrez quand même.

Optic 2000

22 rue de la Corratierie - 1204 Genève

aménagement de la rue de la rôtisserie

L'automne passé, un jury a pris connaissance de 12 projets d'aménagement de la rue de la Rôtisserie. Il n'est pas facile d'imaginer comment on peut transformer cette longue rue assez ingrate et hétéroclite en une rue accueillante dans laquelle on aurait plaisir à déambuler. D'où quelques options données dans l'annonce de ce concours d'architecture :

- créer une rue piétonne attractive, une borne à la rue du Vieux-Collège, son entrée, régulant le trafic motorisé et le réservant aux seuls ayants-droits (habitants et commerçants),
- réaliser une canopée pour lutter contre l'îlot de chaleur que représentent immeubles et rues et modeler ainsi un lieu de vie qui constitue un lien sur le par-cours entre la Vieille-Ville et le Lac,
- réfléchir sur le partage de la rue entre ses différents utilisateurs (même si les cyclistes devraient préférentiellement se déporter sur la rue du Rhône où il est pré-vu de créer prochainement une voie cycliste à contresens entre la place Bel-Air et la place du Rhône),
- sans oublier un traitement intelligent des eaux pluviales.



Si on veut améliorer la canopée en Ville, pourquoi les arbres abattus le long des voies urbaines ne sont-ils pas remplacés, laissant des vides dans les alignements des végétaux ?



Et pourquoi le dégrappage mis à jour et laissé en l'état à la suite de l'abattage d'un arbre ne pourrait-il pas s'étendre pour sauver les autres? Les véhicules à l'arrêt se contenteraient certainement d'un revêtement perméable sous leurs pneus.

fv mg

édito



Le 23 mars 2025 auront lieu les élections municipales de la Ville de Genève. L'occasion pour nous de rappeler l'importance de cet événement pour l'Association des habitants du centre et de la Vieille-Ville.

En effet, les projets que nous tiennent à cœur sont intimement liés à l'action politique. Que ce soit la transformation des locaux administratifs de l'Etat en Vieille-Ville, la Maison internationale des étudiants, la coopérative d'habitation dans la friche Calvin-Pêlissier derrière l'Alhambra, la requalification du secteur de la Rôtisserie, la rénovation du Musée d'art et d'histoire, un marché sur la Treille, la sécurité et la salubrité, la mobilité, tous ces sujets requièrent l'attention particulière du comité de l'AHCVV et surtout des relais politiques bien présents lors des débats parlementaires ou à l'initiative d'entre eux.

Fabienne Aubry-Conne, Jean-Marie Mellana, Oriana Brücker, Jules Lorenzi, membres de notre comité, ont été des appuis précieux pour l'AHCVV à l'intérieur de leur parti et par leurs interventions pour expliquer et défendre les intérêts des habitants de notre quartier. Nous avons décidé de mettre en valeur les candidats de l'arrondissement Cité-Rive : une photo de groupe, tous partis confondus, figure dans les pages de ce journal, ainsi que la liste de leurs noms. Votez pour eux, les habitants auront ainsi plus de chance d'être entendus...

Dans le même esprit, notre comité a reçu tous les candidats au Conseil administratif qui en ont exprimé le souhait. Nous avons pu constater, avec Madame Marie Barbey-Chappuis combien ces contacts avec les membres de l'Exécutif étaient utiles. C'est elle qui avait proposé une déambulation dans la Vieille-Ville avec les membres de notre comité pour identifier les points chauds nécessitant une intervention de la Police municipale ou de la Voirie. De même, elle a participé à deux rencontres avec les habitants en coordination avec notre association. Madame Perler en a fait de même lorsqu'il a fallu informer les habitants de l'aménagement de trois rues piétonnes dans les Rues Basses (rue du Port, rue du Prince, rue de la Tour-Maitresse) et de la piétonnisation de la Vieille-Ville. Le contact direct avec les habitants et les commerçants a permis à chacun de faire valoir son point de vue. Les échanges que nous avons eus avec les candidats et candidates au Conseil administratif qui ont souhaité nous rencontrer (Natacha Buffet-Desfayes, Simon Brandt, Christina Kistos, Joëlle Berthossat, Alfonso Gomez, Marjorie de Chastonay, Boris Calame, Tobia Schnebli, Alexandre Chevalier et Vincent Schaller) montrent que cet esprit de dialogue persistera après l'élection.

Ne reste plus... qu'à aller voter le 23 mars...

Jean-Charles Lathion, président de l'AHCVV

de construire prévue, si tout va bien, en 2028. Une fois celle-ci accordée, et des devis précis obtenus, le tout devra être approuvé par le Conseil municipal. Les travaux ne sont donc pas encore pour demain !

mg

airbnb à genève

La situation du logement à Genève est tendue, tout le monde le sait. Malgré tout, les locataires ou les propriétaires d'un logement ont la possibilité de le référencer sur une plateforme de réservation de type Airbnb et de les louer jusqu'à 90 jours par an, selon une décision de justice rendue en avril 2019.

Il n'en reste pas moins que, même limitée à 90 jours, cette activité soustrait bien souvent des logements à ceux de la population genevoise qui désirent résider dans le centre-ville. Dans notre arrondissement Cité-Rive, il y a au moins 130 studios ou appartements qui sont proposés sur la seule plateforme Airbnb. Cela a pour conséquence que notre quartier perd ses habitants, au grand dam de la vie associative et au bénéfice d'une bonne centaine d'individualistes pensant surtout à s'enrichir sur le dos des touristes, qui font bien souvent fi des obligations liées à ce type de location. Les autorités s'engagent-elles pour augmenter leur surveillance? et pour quels résultats?

En conclusion, vous, ou vos amis, qui adorez peut-être cette possibilité de trouver des hébergements en dehors de l'offre hôtelière quand vous voyagez, avez-vous conscience :

- de l'effet de ce type d'utilisation des logements sur leurs prix et leur accessibilité à une classe moyenne qui désirerait y habiter?
- de son impact sur les petits commerces de première nécessité? sur la qualité de vie dans ces quartiers où on ne fait que consommer sans s'impliquer dans leurs aménagements? sans prendre en considération les besoins de ses voisins (notamment au niveau du bruit ou du respect des coutumes locales)?

suite en page 2



élections du 23 mars 2025

Le comité de l'AHCVV vous présente les candidats au Conseil municipal résidants dans l'arrondissement Cité-Rive sur cette photo. Les deux premiers, candidats nommés ci-dessous le sont aussi au Conseil administratif.

Vous pourrez reconnaître ou découvrir de bas en haut : Christina Kitsos (PS), Alfonso Gomez (Vert-e-s), Elodie Namer (LC/VL), Jean-Marie Mellana* (PS), Michel Roche (LC/VL), Alexandre Diogo (PS), Guilhem Kokot* (PS), Fabienne Aubry-Conne* (LC/VL).

J. Lorenzi* (PS), Yves Herren (LC/VL) et Daniel Rasolo (LC/VL) n'étant pas présents le jour de la photo, ils ont été rajoutés en médaillon.

cg

* membres du comité AHCVV

PS = Parti Socialiste: Liste 4
LC/VL = Liste commune Le Centre et Vert'libéraux: Liste 2

airbnb, suite de la page 1

Et que font les hôteliers pour que les touristes retrouvent dans leurs structures «l'authenticité» qui est parfois recherchée, parallèlement au souci d'économie qui guide les touristes vers le logement «chez l'habitant»?

Dans un prochain article, nous vous parlerons d'une autre plaie concernant le logement: il y aurait 19,6% d'appartements considérés comme «lits froids» (occupés moins de 3 mois par an) en Ville de Genève.

mg

la friche une fois de plus

Considérations en faveur de construction de logements sur La Friche

Nous craignons que la mise à disposition de La Friche (parcelle 6966 située entre la rue Jean-Calvin et celle de la Pélissierie) en droit de superficie en faveur de la CODHA (après appel à concours) soit mise en péril par des tergiversations. Nous comprenons le dilemme, très actuel, entre la création de logements et la préservation d'espaces verts, **mais...**

D'une part, on nous répète sur tous les tons qu'il faut construire la ville en ville. Et cette parcelle est incontestablement en ville, seule parcelle restante dans une zone à bâtir du quartier. D'autre part, sur la Friche, des arbres qui ont poussé de manière sauvage sur son

talus et n'ont jamais reçu la moindre attention de la part du SEVE, sont tout d'un coup considérés d'importance vitale et devraient empêcher la création de logements. Or, cet espace, que deux seules espèces (érables et acacias) ont envahi sans mixité ni harmonie, est à l'abandon depuis de nombreuses années. **On** (le Conseil administratif de la Ville) veut maintenant nous «vendre» ce talus comme une forêt digne de protection patrimoniale, ce qui empêcherait totalement la réalisation de construction le long de la rue Calvin et l'appui sur le mur en pignon du N° 7. **On** en profite pour «oublier» que tout abattage serait de toute façon tenu à des mesures de compensation exigées par l'OCAN, impliquant de replanter des arbres qualitativement plus intéressants et surtout plus résistants aux aléas climatiques que les espèces qui se sont installées.

Seuls ceux qui ne se sont jamais déplacés sur le site peuvent croire à ce *greenwashing*. Hier, on prenait pour prétexte le lobby des voitures pour ne pas entrer en matière sur la construction de logements; aujourd'hui, ce serait pour la bonne cause climatique. Par ailleurs, **on** tente de nous convaincre que la construction de logement est trop chère sur cette parcelle pour y accueillir des logements à loyer abordables. Effectivement, si un plan financier de la CODHA montrait que la construction de logements sur ce site aboutira à des loyers incompatibles avec une offre que nous désirons accessible pour la classe moyenne, cela pourrait nous convaincre d'abandonner cette parcelle à la nature et à la biodiversité. Encore, faudrait-il que ces loyers ne soient pas rendus inaccessibles à cause du montant de la rente du droit de superficie exigée par la Ville, alors même qu'elle en accepterait un revenu nul en la transformant en parc public, avec, en plus, les coûts d'entretien que cela entraînerait d'assurer une vraie biodiversité.

En revanche, la construction d'immeubles le long de la rue Calvin et de la Pélissierie, à l'image du quartier, assurerait la continuité de l'espace bâti et préserverait la possibilité d'aménager un espace vert situé organiquement en continuité avec les jardins privés des immeubles situés plus haut dans la rue Calvin. Oui, nous le savons, de nouveaux arbres ne remplacent pas instantanément une frondaison établie depuis des décennies, mais est-ce que ça n'en vaut pas le logement?

mg

Du bon usage des écrans

EN 2025, LE MANÈGE EN VILLE EXPLORE LA THÉMATIQUE DES ÉCRANS, EN ORGANISANT ET EN INFORMANT SUR DIVERS ÉVÉNEMENTS LIÉS À CE SUJET

Tables rondes
Conférences
Semaine sans écran
Ateliers
Soirées jeux
Formations

Au courant de l'année, le Manège en Ville proposera des rencontres pour approfondir ce thème controversé et incontournable du «bon usage des écrans».

Ne manquez pas de découvrir au fur et à mesure ce que nous vous proposerons: ces informations apparaîtront dans la place laissée vide en bas à droite de l'affiche. Vous pourrez ainsi vous informer soit directement au Manège, soit sur les sites internet des diverses associations partenaires.

MANÈGE EN VILLE

Merci au service compétent de la Ville de Genève qui a colmaté les grosses fentes et la marche branlante d'un des escaliers qui relie le square du Bourg-de-Four à la place au-dessus.

Merci pour le platane dont les racines sont sorties de la contrainte des pavés.

PHARMACIE SAINT-LEGER

Bd Philosophes 15 – 1205 Genève
Tel 022 321 08 15
pharmacie.st-leger@bluewin.ch
www.pharmacie-st-leger.ch

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL

LIVRAISON GRATUITE AU CENTRE ET EN VIEILLE-VILLE !

COWORKING BUREAUX PRIVÉS SALLE DE CONFERENCE

Place du Bourg-de-Four 4
022 363 05 05
www.campus-offices.ch

CAMPUS GENÈVE

MedSpaces
Health Network

“Consultation de médecine générale au Quai de l'île”

- Consultation de médecine générale et petite urgence
- Service de téléconsultation
- Localisation idéale Spaces, Quai de l'île 13, 1204 Genève
- Du Lundi au vendredi de 9h à 18h

Rendez-vous sur [OneDoc.ch](https://onedoc.ch)

Contactez-nous
022 555 77 99 - www.medspaces.ch

Quel manque d'attention lors de la remise en état du revêtement de sol qualifié d'artistique à la place du Molard! Un exemple de plus de la négligence des responsables.

fv

ALLERGOTEST
Souffrez-vous de symptômes allergiques? Effectuez notre test d'allergie rapide.

Votre pharmacie Amavita Confédération Centre

AMAVITA

Imprimerie Nationale

c/o Prestige Graphique
Chemin du Pont-du-Centenaire 114
CH-1228 Plan-les-Ouates
022 706 18 18
www.i-pg.ch

Confiez-nous vos impressions!

acoustique Tardy

PHONAK Premium Reseller
Audéo™ Infinio

Phonak Infinio vous aide à entendre le monde avec facilité et confiance

Disponible à l'essai sans engagements

Avenue de Frontenex 8 1207 Genève
T. 022 311 30 97 info@acoustique-tardy.com

PHARMACIE DU BOURG-DE-FOUR

La PHARMACIE DU BOURG-de-FOUR vous accueille du
Lundi au Vendredi de 8H à 18H30
Samedi de 9H à 18H

Déposez ou envoyez vos ordonnances par mail, elles seront traitées dans les meilleurs délais

Découvrez l'espace naturel de la Pharmacie avec plus de 150 plantes et mélanges à découvrir

20% accordé le premier mardi du mois, sauf sur les produits remboursables et préparations

Livraison possible sur le Bourg-de-Four entre-autres
www.pharmaciedubourg-de-four.ch
022 310 99 40



Rue Julienne-Piachaud 4
1204 Genève
022 311 00 61
mq.chaussecocq@fase.ch

Sortie aînées au Fort de Chillon

Vendredi 28 mars de 8h30 à 17h30
Aînées

Pour cette sortie du printemps, nous vous invitons pour la découverte d'une Super-Forteresse de 2125 m² cachée en face du Château de Chillon dans un paysage spectaculaire entre les rives du Léman. Le Fort de Chillon vous offre une immersion totale dans le quotidien des soldats-citoyens suisses grâce à une scénographie omniprésente.

Déplacement en car, 30.- la journée.

Le prix comprend le transport, l'entrée du musée et le repas de midi (boissons non comprises).

Fête de la Première Feuille

Samedi 22 mars de 12h à 17h
Promenade de la Treille; Tout public

Nous vous attendons nombreuses et nombreux sur la Promenade de la Treille pour fêter le printemps et l'éclosion de la Première Feuille. Cette année, le thème de la fête sera «la météo». Nous ouvrirons la fête avec le cortège des enfants accompagné par une fanfare. Diverses animations, des concerts ainsi que plusieurs stands de nourriture tenus par les associations du quartier compléteront les animations de la fête.

En cas de pluie, la fête aura lieu au Manège en Ville (décision météo la veille dès 12h sur notre site internet).

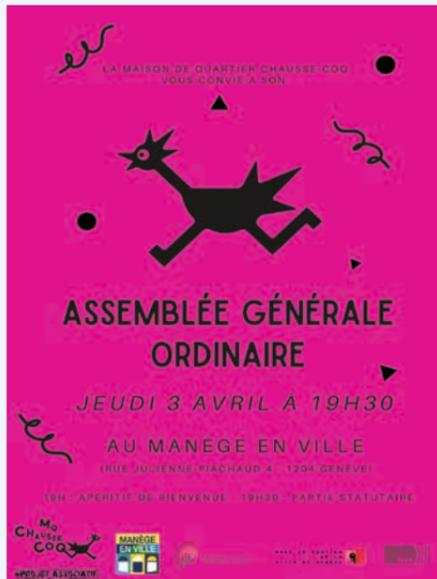
Invitation à notre assemblée générale ordinaire

Jeu 3 avril à 19h30; Tout public

La maison de quartier vous invite à participer à son assemblée générale.

C'est une occasion intéressante pour vous rencontrer, échanger sur vos préoccupations, avoir votre regard sur les activités que nous proposons.

Durant ce moment, le comité et l'équipe auront le plaisir de vous faire un retour sur l'année écoulée, ses préoccupations et sur les projets à venir. Votre présence est pour nous un soutien important dans notre travail au quotidien.



Journée vide-grenier

Samedi 10 mai, en journée; Tout public

Pour favoriser le réemploi, la convivialité et l'échange au sein du quartier, nous vous proposons un vide-grenier au Manège en Ville. Donner une seconde vie à vos objets, vêtements, meubles, jouets et plus encore, voilà l'objectif de cette journée!

Plus d'informations concernant les inscriptions et les conditions paraîtront prochainement sur notre site internet. Mais vous pouvez d'ores et déjà nous écrire si vous souhaitez tenir un stand.

Grillades de quartier

Jeu 15 mai dès 18h30
Sur notre terrain (Chemin Clos-Belmont 6, 1208 Genève); Tout public

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, nous vous proposons une soirée sur notre terrain. Vous apportez vos grillades, boissons et vaisselle. Nous mettons à votre disposition chaises, tables, grill et charbon. Venez en famille, entre ami·es et si vous êtes seul·e venez quand même.

En cas de mauvais temps, vous trouverez des informations sur notre site internet le jour même à 15h.

LÜDOTHÈQUE

CENTRE & VIEILLE-VILLE

Les horaires d'ouverture en période scolaire sont les suivants:

Lundi de 16h à 18h (dès 6 ans); mardi de 15h à 18h; mercredi de 09h30 à 11h30 et de 15h à 18h; jeudi de 09h30 à 11h30; samedi de 09h30 à 12h30

En devenant adhérent (30.- pour une année), vous pourrez emprunter, dans toutes les ludothèques de la Ville de Genève, des jeux et jouets pour une durée de 28 jours au maximum.

Jusqu'au 15 mars la ludothèque occupe aussi la Halte/jeux les samedis matin de 10h30 à 12h30. Un accueil tout doux pour les enfants jusqu'à 5 ans.

Le samedi 8 mars aura lieu le dernier «après 7+»! De 14h00 à 17h00, venez profiter d'un moment réservé aux plus grands.

Durant les vacances d'hiver, du lundi 24 au vendredi 28 février 2025, la Halte/jeux et la ludothèque s'associent pour vous proposer des activités en commun.

La ludothèque est ouverte: - le lundi, le mardi et le mercredi de 14h à 17h
- le jeudi de 09h à 12h.

Les soirées jeux du vendredi battent leur plein!

Attention! Elles sont strictement réservées aux personnes en âge de jouer à des jeux de société.

- 28 mars de 19h à 22h (jeu de rôle)
- 11 avril de 17h à 20h (ambiance party)
- 23 mai de 19h à 22h (Magic et Lorcana)
- 13 juin de 17h à 20h (Tente ta chance!)

Mais aussi:

- Fête de la 1^{ère} Feuille: samedi 22 mars. Retrouvez-nous sur la Treille!
- Vide jouet et bourse aux jeux le samedi 17 mai. Venez vendre vos vieilleries ou trouver de bonnes affaires! Et une soirée jeu réservée aux adultes aura lieu en partenariat avec Joca!

La Halte-Jeux du Manège en Ville: un lieu d'accueil pour les jeunes enfants



La Halte-jeux de la Madeleine des Enfants, installée au Manège en Ville depuis son ouverture en août 2021, accueille les enfants de 15 mois à 5 ans pour un moment de jeu et de découverte en collectivité.

Le saviez-vous?

Après une inscription et un temps d'adaptation, les enfants sont accueillis, sans réservation, pour une durée de 3h maximum et jusqu'à 7 demi-journées par semaine (3 matins maximum).

Nous avons notamment beaucoup de places disponibles les après-midis.

Tarif: 4.- de l'heure

La Voltige

Au sein de la Halte-Jeux, nous offrons également un espace Enfants-Parents 4 fois par semaine. Anonyme et gratuit, la Voltige est un lieu de jeu et d'accueil bienveillant, dans lequel l'enfant et son accompagnant peuvent expérimenter le plaisir du jeu, la joie des rencontres et l'apprentissage des règles de vie d'une micro-société.

La Voltige accueille les enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un adulte (membre de la famille, nounou).

N'hésitez pas à parler de ce lieu d'accueil aux familles qui en auraient besoin!

Renseignements: 022.319.15.95 ou mad.mah@ikmail.com



Sel du Manège

Ce réseau d'entraide entre les membres de notre association propose actuellement toute une série d'offres dont voici quelques exemples très concrets.

Nos offres actuelles:

Prêts d'objets

Prêt d'objet pour des événements et des fêtes:

Tables et bancs pliants (220/80 cm), guirlandes lumineuses, bâches, nappes en tissus.

Prêts d'objets pour la cuisine et les loisirs:

Four à raclette demi-meule, sorbetière, machine à pain, appareil à croque messieurs, appareil à crêpes. Porte bébé-sac à dos, sac à dos randonné, tente de camping, réchaud à gaz pour rando.

Prêt d'outils électriques pour des activités de bricolage: perceuse, visseuse, scie sauteuse, scie circulaire plongeante, scie circulaire, scie sabre, ponceuses, décapeur thermique, défonceuse, outil multifonctions oscillant, meuleuse, agrafeuse électrique.

Offre de services

Petits travaux de menuiserie, montage de meubles type IKEA, réparation d'objets ou de meubles en bois, construction d'objets en bois, pose de chevilles pour suspendre un tableau, un miroir, construction d'une étagère, réparation de lampes, petits travaux d'électricien, remplacement de vitres cassées, nettoyage de vitres, travaux de peinture, arrosage de plantes durant des absences, repassage, travaux de couture, corrections de documents, soutien à l'écriture de lettres, de CV, aide lors de sa déclaration d'impôts, courses alimentaires, organisation de voyage, aide aux rangements, aide informatique, réparation de vélos non électriques, transport à la déchetterie.

Echanges de savoir

Cours d'initiation à la céramique, visite culturelle de la Vieille-Ville, atelier de fabrication de bougies.

Ces différents échanges sont rémunérés au moyen d'une monnaie égalitaires, le grain, qui prend en compte non la valeur estimée de l'offre mais le temps mis à la réaliser. Le montant de la transaction est négocié entre les membres concernés par l'échange. En principe:

- Une minute est égale à un grain,
- Une nuitée ou une journée de prêt d'un objet est équivalente à 60 grains,
- Que lors d'une formation collective le temps consacré à la formation est divisé par le nombre de participants (par ex: lors d'une formation donnée à 10 membres pendant 1 heure, chaque participant donne 6 grains au «formateur»).

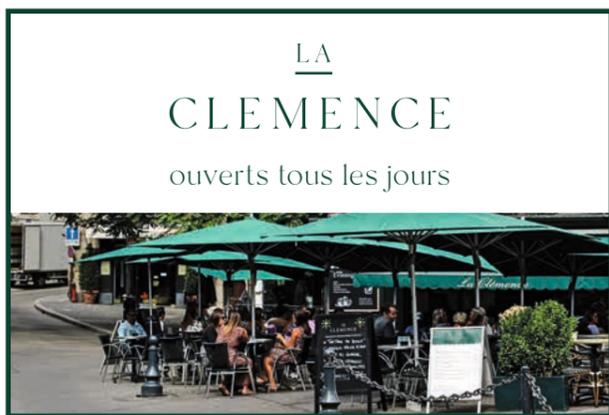
Pour bénéficier de ces services il suffit d'être membre de notre association et de contacter l'adhérent qui a fait la proposition d'offre qui vous intéresse.

Les informations nécessaires pour réaliser cet échange se trouvent sur notre site <https://seldumanege.communityforge.net>

Pour devenir membre du SEL du Manège il faut remplir et nous envoyer le bulletin d'inscription que l'on trouve sur notre site <https://www.seldumanege.ch> et s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10.- frs.

Nos coordonnées: Le Sel du manège, Le Manège en Ville, 4 rue Julienne Piachaud, 1204 Genève. Téléphone 022 309.15.95

Vous êtes tous cordialement invités à l'assemblée générale au Manège en Ville le lundi 31 mars à 18h30



trop c'est trop !

Nos villes sont pleines de règles parce que nous vivons en communauté. Ces règles existent parce que vivre ensemble n'est pas facile et que sans elles, ce serait la jungle. Mais que se passe-t-il si ces règles sont incohérentes? Les gens commencent à ne plus les respecter, en disant que c'est impossible, et les uns après les autres, ils les ignorent en toute impunité.

Parlons de la «zone piétonne». La loi stipule que: «Lorsqu'une plaque complémentaire autorise exceptionnellement un trafic restreint de véhicules, ceux-ci peuvent circuler tout au plus à l'allure du pas». Alors comment se fait-il qu'un vélo puisse rouler sur nos trottoirs et dans les zones piétonnes à 25 km/h?

Il est également écrit: «Le stationnement n'est autorisé qu'aux endroits désignés par des signaux ou des marques. Les règles régissant le parcage en général s'appliquent au stationnement des cycles.» Alors comment se fait-il que tous les jours, devant les magasins, se trouvent des vélos garés un peu partout?

Ne parlons pas du pont du Mont-Blanc, où nos urbanistes locaux ont décidé qu'un des trottoirs pouvait être partagé par les cycles et les piétons. Un mètre pour ceux qui marchent dans les deux sens plus ceux qui s'arrêtent pour prendre des photos, 1,5 m pour les vélos/trottinettes. En moyenne, j'ai croisé 17 vélos/trottinettes quand je faisais à pied ces 250 mètres et je ne compte même pas le nombre d'accidents évités de justesse. Maintenant, je passe par le pont des Bergues quand je suis à pied, malgré le détour.

Il est clair qu'avec de l'éducation et du respect, nous pouvons tous vivre ensemble, et avec de l'éducation et du respect, il n'y aurait pas besoin de règles!

Mais aujourd'hui, des règles sont nécessaires dans notre société: si un piéton n'a rien à faire au milieu de la route, un vélo n'a rien à faire sur un trottoir! Si une voiture ne peut pas se garer où elle veut et doit se mettre au pas dans une zone piétonne, il en va de même pour un vélo!

La cohérence aussi est nécessaire!

iba

attacher son vélo, quel fléau!

Attacher son vélo semble être une tâche anodine, mais en Ville, n'importe quel cycliste sait à quel point la tâche peut être ardue, surtout durant la belle saison.

L'idéal est toujours d'attacher son cadenas avec sa fidèle bicyclette à une «agrafe» comme on les appelle (voir l'image). Ces barres de métal bien fixés au sol s'apparentent à des places de parking officiels pour vélo. Le problème de ces agrafes est qu'elles sont très sollicitées, voire saturées.

En effet, à l'instar des places bleues automobiles, il n'y a aucune règle de durée de stationnement concernant les «agrafes» à vélos. Il n'est donc pas rare, surtout actuellement en saison de bise et de froid, que certains cycles restent des semaines voire des mois sans être détachés (sans oublier tous ceux complètement déglingués), ce qui rend la vie des cyclistes actifs pénibles. Ces «vélos-ventouses» constituent un fléau urbain.

Pénible à deux titres: d'abord, il est évidemment frustrant de ne pas trouver rapidement de place de stationnement, cela entrave l'un des avantages du vélo, son dynamisme en milieu urbain, ensuite, et c'est

la gêne principale, cela pousse tout cycliste à mal attacher son vélo.

En tant que cycliste, quelle horreur que de devoir attacher son vélo à un poteau ou devoir le laisser sur le trottoir, gênant ainsi la circulation et mettant en danger les passants les plus fragiles, nos aînés par exemple. Travailleur social dans le polyhandicap à Clair Bois, je ne vous raconte pas la frustration de devoir changer de trottoir alors que je pousse un résident en chaise roulante à cause d'un vélo mal attaché!

Alertées à de nombreuses reprises, la police municipale et la Ville n'agissent pas assez rapidement pour retirer ces vélos entravant le stationnement, pourtant il est capital d'agir plus résolument: des vélos plus facilement attachés améliorent la circulation et apaisent les tensions entre piétons et cyclistes!

N'hésitons donc plus à nous adresser aux autorités pour leur relayer nos doléances liées au stationnement des vélos, avec le nombre, nous arriverons à faire installer plus d'agrafes et à faire retirer ces infâmes «vélo-ventouses». Les cyclistes et les piétons nous remercieront!

gk

recyclage

La population de Genève est considérée comme championne du recyclage. Ce qui explique pourquoi elle a évité d'être soumise aux sacs poubelles payants comme ses voisins vaudois.

On peut en effet admirer les progrès au niveau du recyclage qui ont été réalisés ces dernières années dans notre canton: il semble que le concept ait été bien compris et assimilé par la population et que la plupart des gens ont à cœur de trier consciencieusement à la source leurs déchets et de les déposer au bon endroit.

Hélas, récemment les conteneurs de récupération situés à Saint-Antoine (probablement aussi ailleurs) ont été remplacés par des récipients beaucoup plus grands dont l'ouverture plus haute est petite et obturée par des languettes de caoutchouc rigides qu'il faut forcer pour introduire les déchets. L'accès en est par conséquent très difficile pour les enfants et les personnes petites ou âgées.

Pour la récupération du PET, impossible de mettre autre chose que les bouteilles.

Pour le fer blanc et l'aluminium, impossible de verser en une seule fois une poignée de couvercles, de petites boîtes de conserves (thon ou sardines par exemple) ou encore une boulette de papier de chocolat; il faut prendre les déchets un à un et les pousser dans l'ouverture. Cela demande un peu de temps et de force; c'est aussi désagréable parce que salissant.

Probablement qu'il y a une raison à ce changement de conteneurs, mais prend-elle en compte tous les paramètres? Je crains plutôt que cela décourage le recyclage.

Quel dommage et quelle aberration!!!

as

as

Smilies



Cette rubrique est ouverte à tout le monde. Veuillez écrire à journal@ahcvv.ch ce que vous aimez particulièrement dans notre ville OU ce que vous déplorez. Pas plus de 50 mots, plus votre nom, prénom et adresse. Toutefois, nous n'indiquerons que vos initiales dans la signature.

notre minibus: appel aux résidents de la vieille-ville

Vous avez certainement constaté que le parcours de notre Minibus a été modifié. Dorénavant il ne s'arrête plus aux arrêts Place Franz-Liszt ni Palais Eynard. Par contre après l'arrêt Conservatoire populaire, à l'extrémité du Cours Lefort (anciennement arrêt Petit-Palais), il continue rue d'Ivernois jusqu'à la rue de l'Athénée qu'il monte jusqu'aux Tranchées pour redescendre par la place Claparède. Ensuite, il suit le Cours des Bastions pour revenir en Vieille-Ville par la rue Saint-Léger avec deux arrêts dans cette rue.

Ce nouveau parcours l'oblige à franchir deux feux supplémentaires: il est plus long mais permet de «pacifier» totalement la rue Piachaud. **En contrepartie, sa fréquence a été améliorée aux heures de pointe et il circule aussi le dimanche.**

Le Minibus de la Vieille-Ville, conçu à l'origine essentiellement pour les résidents de la Vieille-Ville et pour tous ceux qui ont quelques difficultés à grimper sur la colline, joue-t-il toujours bien son rôle? Nous serions très intéressés à recevoir votre avis et vous remercions d'avance de nous le donner (journal@ahcvv.ch).



ADHÉSION à l'AHCVV

Fondée en 1980, l'Association adés Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) a pour but de défendre la qualité de la vie.

Elle intervient dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

Cotisation 2025

<input type="checkbox"/> Individuel	Fr. 40.-
<input type="checkbox"/> Famille	Fr. 50.-
<input type="checkbox"/> AVS, étudiants, apprentis, chômeurs	Fr. 20.-
<input type="checkbox"/> Toute personne n'habitant pas le quartier désirant recevoir le journal et soutenir l'AHCVV	Fr. 20.-

IBAN CH88 0900 0000 1200 8533 8

Pour adhérer à l'AHCVV, envoyez vos coordonnées et e-mail à info@ahcvv.ch (ou à: AHCVV, 1200 Genève)

